

Sensibilisation

Parentalité et santé mentale : des repères pour comprendre et agir

Dates de la session :

11 Juin 2025

Format & durée :

Présentiel

1/5 jour - 3.5 heures

Lieu :

69 - Rhône

Lyon 1er

Horaires :

De 9h à 12h30 (Accueil dès 8h30)

Groupe :

10 à 15 personnes, maximum 2 personnes par structure.

Intervenant.e.s :

B. DE BARROS & S. LECUYER, formatrices à Promotion Santé ARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA.

Contact pédagogique :

sofia.lecuyer@promotion-sante-ara.org,

Contact administratif :

contact69@promotion-sante-ara.org,

S'inscrire

Date limite 9 juin 2025 dans la limite des places disponibles.

Enfant et parentalité

Santé mentale

Les professionnels de la petite enfance (0-3 ans) occupent une place privilégiée dans le quotidien des familles. Leur proximité avec les parents et leur connaissance fine des besoins des jeunes enfants font d'eux des interlocuteurs privilégiés pour repérer les signes de fragilité psychique et soutenir les premiers liens parents-enfants.

Cette sensibilisation propose un temps de réflexion et d'échange autour des enjeux de santé mentale liés à la parentalité. Elle vise à renforcer le rôle des équipes de crèche comme acteurs de prévention et de soutien, en valorisant les postures professionnelles favorables à l'écoute, à la bienveillance et à l'orientation des familles.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de santé mentale liés à la parentalité, notamment les facteurs de vulnérabilité, les périodes à risque et les facteurs protecteurs
- Connaître les ressources et dispositifs d'accompagnement existants
- Identifier le rôle et la place des professionnels de la petite enfance dans la promotion de la santé mentale des parents
- Identifier les limites de l'accompagnement en santé mentale en tant que professionnel de la petite enfance pour mieux appréhender les situations apportées par les parents.



Profils des participants

Tout professionnel de la petite enfance issu d'une structure d'accueil collective de 0 à 3 ans.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Exercer sur le territoire du Rhône.

Être professionnel d'un accueil collectif de la petite enfance.